

COMPTE RENDU

Des délibérations du dernier Conseil Municipal en date du 14 Septembre 2011

Sous la Présidence de M. Michel OGEREAU, Maire.

Etaient présents : Ms. REVEILLE Yves, Bernard BOUTIN, Mme Marie-Thérèse LENAERTS, Adjoint, Ms. Jean-Pierre BARIL, Mme Agnès BOIVIN, François CORDIER, Daniel COURTOIS, Jean-Pierre DARTEIL, Jean-Paul JUSTEAU, Stéphane LHUMEAU, Marc MARTIN, Dimitri RABOUIN, Jean-Paul VIGNERON.

Contrat Enfance Jeunesse

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocation Familiale (convention, tableau financier et fiches actions) et tous documents administratifs relatifs à ce dossier.

Subvention Comité des fêtes

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier la subvention 2011 au Comité des fêtes de la commune, soit la somme de : 110 € au lieu de 610 € en l'absence d'une manifestation à grand rayonnement et bien sûr ramenée à son niveau dès que l'association investira sur un projet à grande communication.

Futur local technique

Monsieur le Maire rapporte la signature de l'acte d'achat avec la SODEMEL ce jour chez le notaire. Monsieur le Maire rend compte de la validation par la commission d'appel d'offres réunie le 25 août de la liste attributaire des marchés les mieux disant présentée par l'architecte Maître d'œuvre pour un montant total H.T de 203 824.12 €.

La notification aux entreprises non retenues a été faite par lettres recommandées le 29 août avec le délai légal de 16 jours avant de communiquer les informations aux adjudicataires. Une première réunion de coordination est prévue le 27 septembre. Début des travaux prévu courant octobre.

Voirie

Le 14 septembre l'entreprise ATP par son sous-traitant COLAS a procédé à l'étalement de l'enrobé Place du Cimetière avec les meilleures conditions météorologiques. Un contrôle par le représentant de la D.D.T est prévu le 15 septembre.

L'entreprise Thibault effectue rue de la Chesnaye le retraçage des fossés au plus près des riverains, près de 60 mètres de buses bétons Ø 400 fournis par l'entreprise JUSTEAU seront placés pour assainir une courbe humide. Le stock de terre de la station d'épuration a été absolument utilisé pour ces travaux.

Cimetière

L'entreprise BIDET a été recontactée pour la 2^{ème} tranche de travaux (colombarium, cavurnes) et fera l'aménagement mi-octobre.

Une réflexion est engagée pour aménager la montée du cimetière vraisemblablement en béton désactivé afin de favoriser la circulation de fauteuils roulants et sécuriser les piétons dans leurs allées et venues en respectant les normes d'accessibilité.

Gendarmerie

Monsieur le Maire informe de la visite du nouvel adjudant-chef de gendarmerie de Martigné. Un tour a été fait des vandalismes récurrents et de l'aboutissement heureux d'une déposition faite en 2010 pour des dégâts de panneaux de signalisation où le coupable a indemnisé la commune de 1415.91 €.

Bureau du Maire

Après les travaux d'artisans qui ont défini un lieu spatial plus confortable, des aménagements de rideaux et de décoration le rendent plus accueillant. La salle du Conseil bénéficie aussi de la pose de cadres égayants.

SIEML

Après contact avec les responsables la tranche de travaux budgétée en 2011, mâts et lampes prévus Place des Tilleuls et derrière le Foyer Logement seront installés à la mi-octobre.

Une nouvelle tranche pour 2012 pour la rue Maria Auger sera présentée au prochain Conseil Municipal.

Chaudière à la salle des loisirs

Elle a été installée fin août et le fonctionnement sera présenté prochainement au personnel communal.

Opérateur Orange

Un courrier du 25 août a été adressé par Monsieur le Maire à l'opérateur Orange pour renouveler les insatisfactions permanentes de ce réseau sur notre territoire.

Les personnes victimes de ces désagréments sont invitées à manifester leur mécontentement près de cette société.

Transport à la demande

Une opération du Conseil Général à titre expérimental sur le Douessin et le Gennois permet à nos administrés de solliciter au numéro 02 41 814 814 un transport vers Doué ou Gennes. Renseignements en mairie.

Le jury des fleurs a statué le 26 août sur les qualités de fleurissements.

Appartements

Monsieur le Maire rappelle la disponibilité d'appartements au presbytère. Des communications seront refaites.

Les vœux du maire 2012 seront avancés au 1^{er} samedi de janvier soit le 07 janvier.

Réunion intercommunale

Les conseils municipaux sont invités à une réunion intercommunale pour une présentation de projet de territoire le 10 octobre à 19 heures à la salle des loisirs de Gennes.

